

Madame la députée,

Je me permets de revenir vers vous, comme votre collaboratrice m'y invitait en juillet dernier dans sa réponse à mes précédents mails et courriers. Nous (moi-même et les adhérents de l'association Vent mauvais) sommes en effet toujours dans l'attente d'un rendez-vous afin de vous exposer la situation qui prévaut en Montagne Noire, sur votre circonscription, eu égard aux projets éoliens qui y prolifèrent.

De nombreuses questions se posent, dont la première est l'acceptabilité des aérogénérateurs - de grande hauteur et d'une puissance toujours plus importante - par les populations des villages, hameaux et fermes déjà impactés par le parc éolien du Sambres dont la conformité acoustique n'est toujours pas acquise après deux ans de fonctionnement.

En effet, la construction d'éoliennes de (toujours plus) grande hauteur et de plus grande puissance alors même que la distance aux habitations reste fixée à 500 mètres a pour conséquence la destruction du cadre de vie (au sens donné à cette expression par le dernier rapport de l'Académie de médecine) de par les nuisances sonores et visuelles qu'elles induisent, sans parler des effets des infrasons sur la santé récemment mis en évidence lors du colloque « La santé des hommes et des animaux face aux infrasons produits par les éoliennes » le 16 novembre à Paris. L'OMS vient également une nouvelle fois (le 10 octobre dernier) de fixer de nouvelles lignes directrices sur le bruit des éoliennes visant « mettre en œuvre des mesures appropriées pour réduire l'exposition des populations au bruit des éoliennes.

Les projets en cours provoquent de nouvelles inquiétudes chez les riverains des communes concernées par ces projets, inquiétudes qui viennent s'ajouter aux difficultés grandissantes des populations. En effet les mesures gouvernementales d'augmentation des taxes sur les carburants, présentées comme étant en lien avec la transition énergétique pèsent essentiellement sur les plus fragiles (économiquement et socialement) de nos concitoyens habitant et travaillant dans les zones rurales et de montagne.

De plus, une bonne partie de la hausse des taxes sur les carburants et sur la consommation électrique permet aujourd'hui de verser des primes ou de payer un prix garanti aux producteurs d'électricité d'origine éolienne pour compenser les prix de marché. EDF, à travers l'obligation de rachat de l'électricité d'origine éolienne à un prix qui est aujourd'hui près de deux fois supérieur au prix de marché, perd chaque année des sommes astronomiques qui tombent dans l'escarcelle des groupes financiers mondialisés, propriétaires finaux des parcs éoliens en France (comme celui du Sambres détenu à 100% par ALLIANZ Londres). Pourquoi les habitants des zones rurales et de montagne devraient-ils payer pour cela sans avoir leur mot à dire ni recevoir aucune compensation ?

C'est la double peine : nous subissons les nuisances des parcs éoliens et sommes pénalisés dans notre quotidien, privé et professionnel, par l'augmentation des taxes sur les carburants et la raréfaction des services publics. Pourtant, il existe sur notre territoire de montagne des acteurs économiques et sociaux qui la font vivre et y sont attachés : éleveurs, artisans, maraîchers, travailleurs sociaux ou autoentrepreneurs qui tous contribuent fiscalement mais ne sont jamais entendus lorsqu'ils critiquent les choix qui leur sont imposés.

Dans le dernier mail de votre collaboratrice, il était écrit que vous deviez revenir vers moi « dans les prochains jours ». C'était au début du mois de juillet. Il me semble qu'aujourd'hui, le jour est venu d'entendre ce que nous avons à dire. Les mouvements en cours dans tout le pays comme dans notre région le montrent : il est temps d'écouter les citoyens en colère.

J'ai confiance que vous accepterez de nous recevoir dans un délai proche.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'expression de mes respectueuses et citoyennes salutations,

Patrice LUCCHINI
Association Vent mauvais